



# LE JOURNAL MUNICIPAL 2023

## DE SAINT-CRÉAC

\*\*\*

### ❖ LE MOT DU MAIRE

*Mes chers administrés,*



Vincent Bégué, maire de Saint-Créac

*Nous voilà déjà à l'aube de 2024. L'année 2023 a été riche pour notre commune. Comme vous pourrez le découvrir sur notre journal, plusieurs travaux ou petits événements ont animé le village tout au long de l'année. Même si tout n'avance pas à la vitesse où on le souhaiterait, nous sommes assez satisfaits de voir que petit à petit nos projets se concrétisent.*

*Que ce soit la société de chasse ou bien l'association Loisirs et Cultures, plusieurs moments festifs ont permis de se retrouver autour d'un bon verre ou d'une bonne grillade. L'actualité un peu lourde avec les soucis de l'inflation, les conflits en Ukraine ou au Proche Orient n'ont pas freiné votre envie de festoyer entre voisins et amis. Comme tous les ans, le concert du mois d'août en l'église a eu un gros succès. L'évènement majeur pour notre église aura été la bénédiction de l'orgue offert par Patrice le dimanche de la fête du village et son inauguration officielle le dimanche suivant avec pas moins de 200 personnes présentes dans l'édifice. Il est toujours bon de voir que malgré une société violente, égoïste parfois et un monde assez agité, il y a des personnes qui ont le cœur sur la main et qui nous gratifient de moments inoubliables pour notre petit village, merci encore Patrice.*

*L'année 2024 sera, nous l'espérons, tout aussi riche. En juin, vous serez appelés à vous rendre aux urnes afin d'élire vos députés européens. Des décisions importantes devront être prises au sein de la communauté de communes, notamment dans le cadre de l'urbanisme. Au niveau de la commune, nous espérons que le déploiement de la fibre sera complet. Nous serons un peu plus focus sur la rénovation du mur de notre cimetière et surtout sur son financement. Nos associations seront toujours mobilisées afin de vous proposer de bons moments festifs et culturels.*

*Je vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2024 avec en premier lieu la santé évidemment. Prenez soins de vos proches et profitez des bons moments en famille ou avec vos amis.*

### ❖ ETAT CIVIL

**Décès :** Nous déplorons le décès à l'Ehpad de Lectoure le 27 juin 2023 de Suzanne MONTANÉ (née DUNAUX le 14 août 1928 à Saint-Créac, tante de Christian) à l'âge de 94 ans ; la cérémonie religieuse a eu lieu en la cathédrale Saint-Gervais de Lectoure et l'inhumation au cimetière de Saint-Clar ; et le 7 janvier 2023 de Régine DUPUY (née le 24 octobre 1942 à Saint-Créac, tante de Jean-Pierre Lagarde et Marylène Fabre) à l'âge de 80 ans.

Nous avons également la tristesse d'annoncer le décès de Paul GARDEIL, ayant sa résidence secondaire à Miquéou, survenu le 9 novembre 2023 à Pau à l'âge de 95 ans. L'inhumation de son urne funéraire a eu lieu au cimetière de Saint-Clar le 9 décembre.

Nos pensées vont à leur famille.

❖ **TRAVAUX REALISES ET FUTURS**

➤ **Voirie** : la CCBL est intervenue pour curer les fossés le long **du chemin de Cascavet** (4 690€) et pour refaire le revêtement bitume bi-couche sur la **route de Mauroux** depuis la RD 18 (11 697 €).

➤ A l'initiative du CD-32, des travaux de sécurisation du carrefour sur la D13 en direction de Mauroux, au niveau de la bifurcation sur la D18 vers Saint-Créac & Lavit, ont été réalisés en novembre avec un agrandissement de la chaussée et **l'installation d'un « haricot »** (franchissable) afin de bien matérialiser la priorité aux véhicules circulant sur la D13 depuis ou vers Mauroux.



➤ **Renforcement du réseau d'électricité au centre du village** : en 2022, ENEDIS a fait installer un nouveau transformateur Moyenne Tension/Basse Tension (MT/BT) à l'arrière de la salle des fêtes, un câble souterrain MT jusqu'au poteau d'arrivée de la ligne aérienne MT et des câbles souterrains BT de connexion au réseau de distribution dans le village. Un nouveau portique aéro-souterrain a été mis en place pour supporter les dérivations vers Monjouan et Le Haget. **Le nouveau réseau électrique MT/BT, incluant le nouveau transformateur et le réseau de câbles MT/BT a été mis en service le 9 avril 2023.** Le transformateur sur poteau, la ligne aérienne MT avec le poteau et l'ancien poste électrique MT/BT en béton devant l'église ont été ensuite démantelés.

➤ **Projets futurs :**

- Suite aux réponses favorables de la DETR et du CD32 pour financer les **travaux de rénovation du mur du cimetière**, mais à condition de passer par les Monuments Nationaux (le mur étant inscrit Monument Historique), la municipalité a demandé une étude d'**avant-projet détaillé à l'Architecte du Patrimoine DPLG M. Pierre Cadot**, qui nous a remis son rapport le 3 janvier 2023, incluant les spécifications et un devis des travaux estimés à 120 000 € HT (à effectuer par des maçons habilités utilisant des techniques à l'ancienne et supervisés par un architecte du patrimoine). Ce dossier était nécessaire pour déposer une demande de Permis de Construire.

- Après l'avis favorable donné fin 2022 par le Conservateur Départemental du Patrimoine, M. Michel Hue, une mission de 3 jours du 16 au 18 janvier 2023 pour réaliser **un inventaire des objets mobiliers de l'église**, notamment des vêtements liturgiques a été effectuée par Mme Amandine MAURIN, responsable du Pôle Patrimoine au CD-32, assistée de trois spécialistes : Mme Bournerie pour les constats d'état, Mmes Ardenne et Lasserre pour l'inventaire et les prises de vue.

Le rapport complet de 195 pages recensant plus de 300 objets (hormis ceux classés) dûment documenté et détaillé a été remis et présenté à la municipalité le 4 juillet 2023. Un 2<sup>ème</sup> rapport compilant les recommandations pour l'entretien, la sauvegarde et la mise en valeur de ces objets a été envoyé en septembre. **Ces rapports peuvent être consultés par tous les habitants à la mairie.**

Avant de procéder à d'éventuels travaux de valorisation, il nous été demandé de procéder à un **diagnostic complet de l'église** (murs, toitures, peintures, vitraux, etc.), incluant notamment un



examen du clos et du couvert et des fissures apparentes : un devis de M. l'Architecte du Patrimoine M. Pierre Cadot a été reçu à cette fin en octobre 2023, pour un montant de 9 792 € TTC.

Les dossiers de demande de financement pour le soutien à la restauration du patrimoine sont en cours d'élaboration avec la Région Occitanie, la DRAC, le CD-32 et la fondation du Patrimoine : ils seront finalisés au début de l'année prochaine.

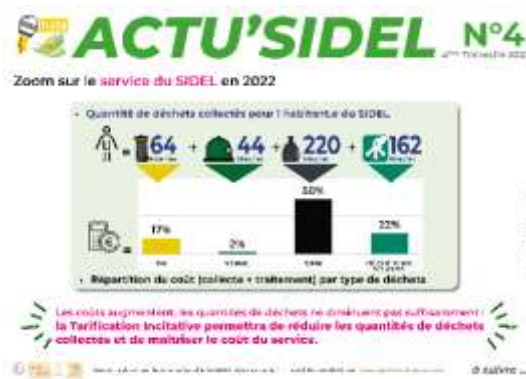
- Saint-Créac a été sélectionné par le STEG (Syndicat Territorial de l'Energie du Gers) comme village pilote pour passer à **l'éclairage public à LED**. Le projet, évalué à 13 500€, bénéficie de subventions : 30% STEG et 40% Fonds Vert (Etat) ; soit un reste à charge de 4050€ pour la commune. Le conseil municipal a approuvé le projet le 13 décembre.

❖ **DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE**

- **Gers Fibre** (filiale de Gers Numérique) a déployé la fibre en aérien sur le domaine public de la commune à partir du début d'année. Ce réseau FO est rattaché au NRO (Nœud de Raccordement Optique) de Tournecoupe. **60% de la commune étaient ainsi couverts dès cet été** : l'opérateur Orange a alors proposé aux habitations concernées leur raccordement au PB (Point de Branchement) du réseau fibre, avec un abonnement adapté aux besoins de chacun. Ce raccordement inclut la pose d'une PTO (Prise Terminale Optique) chez l'habitant : il est gratuit (subventionné par Gers Numérique) pour toute demande faite dans l'année qui suit l'information par l'opérateur. Mais en décembre, **les zones d'En Mansaut à Janetari et d'Embarthe n'étaient toujours pas opérationnelles** (alors que la fibre a bien été installée sur les poteaux du réseau d'Orange) suite à de gros problèmes de glissement de terrain sur le câble FO reliant la D13 au répartiteur de St-Clar.

❖ **LA COLLECTE DES DECHETS**

- En 2022 le **Comité Syndical du SIDEL** (Syndicat Intercommunal de Lomagne) avait décidé l'abandon de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères au profit d'une **REOMI (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative)**. En 2023 le comité a travaillé sur les modalités de son installation : à partir de 2025 sera mis en place un système de collecte au volume d'ordures ménagères jetées (après distribution de badges aux particuliers) ; le système de facturation au poids sera opérationnel en 2026.



Informations du SIDEL disponibles sur le site internet [saint-creac.com](http://saint-creac.com)

Les containers de collecte des ordures ménagères et du tri seront modifiés et l'espace poubelles sera réaménagé en 2024. Les futurs containers fournis et financés par le SIDEL auront l'aspect suivant :



### ❖ ELABORATION DE LA CARTE COMMUNALE

Suite à la présentation du projet à la CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) le 3 novembre 2022 et l'avis favorable à l'unanimité de ses membres, la procédure a suivi son cours avec l'**Enquête Publique** qui s'est tenue du 13 mars au 18 avril 2023. Le commissaire en charge de cette enquête, M. Gilles Contessi, a pu recevoir de nombreux commentaires des habitants. Le rapport final du commissaire enquêteur a été publié le 25 avril 2023. Le dossier complet a été mis régulièrement en ligne sur le site internet de la commune.

L'avis motivé du commissaire enquêteur conclut que notre projet de carte communale est cohérent par rapport à ses objectifs mais doit être revu à la baisse par rapport aux avis du Scot et de l'enquête environnementale. Cette révision à la baisse avait déjà été prise en compte par la municipalité et transmise au bureau d'étude Paysages. Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité la validation du dossier final le 2 août 2023 et le document définitif réalisé par le cabinet Paysages a été transmis au préfet pour signature. **Mais quatre mois plus tard, après un avis tardif de l'ARS (Agence Régionale de Santé) du Gers, le préfet décide de conditionner son accord aux décisions que doivent prendre les syndicats de l'eau pour la distribution de l'eau potable en janvier 2024.**

### ❖ PROJET D'ADRESSAGE



Après validation en 2022 des nouveaux noms de routes, chemins et rues à l'extérieur et au sein du village, et de la numérotation proposée par La Poste, la commande a été passée en début d'année à la société **Signaux Girod** pour la fourniture de 32 panneaux indicateurs (à poser à chaque extrémité des voies) et 76 numéros de maison (représentant la distance en mètres séparant les habitations du début de la voie).

L'ensemble des panneaux et numéros (avec leurs fixations) ont été reçus en novembre, après de nombreuses corrections demandées au fabricant. Les poteaux et panneaux de rue ont été posés en décembre par la mairie. Les numéros individuels devront être posés par les habitants à leur convenance, avec si besoin l'aide de la mairie, début 2024.

### ❖ VIE COMMUNALE

#### ➤ **Exercice national de sûreté nucléaire à la centrale de Golfech du 7 juin :**

Dans le cadre du programme national d'exercices élaboré par l'Etat et EDF pour l'ensemble des centrales nucléaires françaises tous les cinq ans, notre commune a participé à un exercice de simulation d'accident le 7 juin 2023. L'objectif de cet exercice est de tester les dispositifs opérationnels notamment d'alerte afin d'assurer la protection de la population.



A partir d'un scénario fictif, un accident a été simulé, nécessitant la mise en œuvre du Plan d'Urgence Interne (PUI) à la centrale de Golfech. Cet accident fictif dépassant le périmètre de la centrale, le préfet du Tarn & Garonne a déclenché le Plan Particulier d'Intervention (PPI) en liaison avec le préfet du Gers pour les communes gersoises entrant dans le périmètre de sécurité de la centrale, en particulier Saint-Créac. Cet exercice a également permis de tester le nouveau dispositif d'alerte « FR - ALERT » qui permet d'envoyer des notifications sur les téléphones mobiles des personnes présentes sur la zone en danger.

Le 1er juin, la municipalité a participé à une **réunion publique d'information avec le préfet**, l'ASN (Autorité de Sûreté Nucléaire), la direction de la centrale de Golfech et des services opérationnels de l'Etat à Golfech. Le 7 juin, une personne de la municipalité était de permanence à la mairie pour répondre aux appels fictifs, tandis que le maire participait à une table ronde d'exercice de simulation de la crise à la mairie de Lectoure. Des documents synthétisant « **les bons réflexes en cas d'accident à la centrale nucléaire de Golfech** » ont été distribués : ils sont disponibles à la mairie.



➤ Le **tournoi de pétanque** annuel avec les Conseillers Municipaux des communes alentour a été organisé cette année, à l'initiative de la mairie, le 4 août. Ont participé les CM de : Avezan, Isle-Bouzon, Mauroux et Saint-Créac. Un moment de convivialité très apprécié des participants.

➤ Comme chaque année, la commune de Saint-Clar a organisé le jeudi 17 août la Thonade, journée de fête autour de l'ail blanc de Lomagne. A cette occasion, un **concours du meilleur tourin à l'ail** a eu lieu : la commune de Saint-Créac y a participé avec les fins cordons bleus Colette & Jean-Louis, Bernadette, Roselyne et Sylvie. C'est la commune de Gramont qui a gagné le glorieux trophée, mais St-Créac a reçu un beau diplôme les encourageant à reparticiper l'année prochaine !



➤ Comme en 2021 et 2022, la commune a participé aux **Journées Européennes du Patrimoine des 16 & 17 septembre**, en proposant une visite guidée de notre église St-Loup et de ses fresques classées Monument Historique. Au total, nous avons eu une cinquantaine de visiteurs, sans compter les 200 spectateurs ayant assisté le dimanche à 17h au concert d'inauguration de l'orgue.

➤ **Inauguration de l'orgue à l'église Saint-Loup** : l'inauguration officielle de l'orgue conçu et réalisé par **Patrice Bellet** a été organisée par la municipalité de Saint-Créac, avec l'aide de l'Association Loisirs & Culture, le dimanche 17 septembre 2023, avec un concert inaugural préparé par les amis de Patrice : les organistes Michel Bouvard, Yasuko Uyama-Bouvard, Albertus Dercksen, Cécile Glaenzer, Willem Jansen, Christophe Revel et aussi Francine Estrémé, soprano et Marie Bouvard-Raully, violoniste.

A l'issue du concert, la **médaille d'honneur de la commune** a été remise par M. le maire à Patrice lors d'une cérémonie très émouvante.

Pour marquer cet événement exceptionnel, surtout pour un village de la taille de Saint-Créac, **une brochure souvenir** retraçant tout le parcours de la construction et de l'installation de l'orgue, puis du concert inaugural, a été éditée par la mairie : un exemplaire est joint à ce journal en cadeau à tous les Saint-Créacais. Pour les personnes extérieures au village, la brochure est en vente au prix de 10€.





### ❖ MODIFICATION DES TF (TAXE FONCIERE) ET THRS (TAXE D'HABITATION RESIDENCE SECONDAIRE)

L'Attribution de Compensation (AC) versée chaque année par les communes à la CCBL (qui s'élevait pour Saint Créac à 20 338 €) a été en partie annulée (réduite de 90%). En contrepartie, la CCBL a décidé d'augmenter ses taux des TFB (bâti), TFNB (non bâti) et THRS. Les communes avaient le pouvoir de réduire leurs propres taux afin de compenser cette augmentation : c'est le choix qu'a fait le Conseil Municipal de Saint-Créac : il a décidé en mars de **réduire la part communale** de la TFB de 58,56% à 47,93%, de la TFNB de 73,21% à 33,13% et de la THRS de 16,06% à 9,16%.

### ❖ QUELQUES RAPPELS DE CIVILITE POUR UNE COMMUNE APAISEE

**1<sup>er</sup> Rappel : il est interdit de déposer des ordures à côté des poubelles ! Les encombrants, cartons et gravats doivent impérativement être apportés (gratuitement) à la déchetterie !**

**Déchetterie de Manaut à St-Clar (route de Lectoure, après le moulin de Rochegude) :**  
**Horaires : mar-mer-jeu & sam 14h-17h ; vendredi 9h-12h30 ;**  
**tel. gardien M. LABAN 06 45 25 92 14**

**2<sup>ème</sup> Rappel : les propriétaires de terrain doivent assurer le débroussaillage et l'élagage de leurs arbres, pour ne pas empiéter sur la voie publique et créer de pannes sur les réseaux Enedis et Orange.**

**N° de téléphone d'alerte ENEDIS :**

En cas de dommage constaté ou de problème vécu sur les réseaux électriques :  
**appeler le N° 0972 675 032.**

Pour signaler un dommage sur le réseau téléphonique d'**ORANGE** (poteau, câble, armoire)  
**se connecter sur : [www.dommages-reseaux.orange.fr](http://www.dommages-reseaux.orange.fr)**

et signaler le défaut en envoyant des photos des poteaux ou des câbles concernés et de la plaque signalétique bleue avec les N° indiqués.

### ❖ MANIFESTATIONS « LOISIRS & CULTURE » 2023

➤ Après quelques années de poules maigres à cause de la covid, ou de la grippe aviaire - ou des deux - le village a renoué cette année, le dimanche 19 mars, avec **la traditionnelle Poule au Pot**, un véritable délice préparé par les cuisinières chevronnées du Comité Loisirs et Culture. Quatre-vingts convives de la commune et alentours ont pu se régaler de ce repas succulent.

Merci à toute l'équipe du Comité Loisirs & Culture pour ce sympathique moment de convivialité : Coco, Roselyne, Jean-Louis, Elodie, Bernadette, Michèle, Françoise, Murielle, et les autres.







### ❖ **Concert jazz du samedi 15 avril**

**Le trio d'Etienne Manchon**, pianiste et compositeur, est venu présenter à la salle des fêtes son dernier enregistrement « Sreets », jazz aux influences multiples. Ce concert rempli de modernité réjouissante a enthousiasmé la cinquantaine de spectateurs présents. Etienne Manchon était accompagné comme souvent par Théo Moutou, batteur multi-styles et Clément Daldosso, contrebassiste.



### ➤ **La fête de la Saint-Jean**

La commune a fêté la Saint-Jean comme il se doit le samedi 24 juin : un menu festif et une bonne ambiance étaient au rendez-vous, en extérieur grâce à une météo clémente. Les grillades étaient délicieuses et le feu était bien là dans l'esprit des villageois présents à défaut de flammes réelles ...

➤ **Le concert classique annuel du dimanche 27 août** : sans interruption depuis 22 ans, l'association Loisirs & Culture de Saint-Créac a donné rendez-vous à son public pour partager un moment musical, toujours avec deux objectifs : la musique classique au plus proche du milieu rural, et la mise en valeur du patrimoine du village à travers son église au chœur roman et aux fresques d'inspiration gréco-byzantine du XV<sup>e</sup> siècle.

Nous avons eu droit cette année à un concert d'un ensemble de flûtes traversières, **le quatuor « Latitude »** composé de : **Fabienne Azema** (médaille d'or de flûte traversière au Conservatoire de Toulouse), **Guy Bardot** (médaille d'or de flûte à l'université de Tours), **Pascale Mary** (1<sup>er</sup> prix de flûte au conservatoire d'Angers puis à Paris) & **Leslie Richmond** (diplôme supérieur de concertiste à l'ENS de Musique de Paris) qui nous ont proposé un parcours atypique pour flûtes légères « **De la badinerie aux cartoons** ». Au programme : Jean-Sébastien Bach, Mozart, Kuhlau, Ravel et plusieurs autres compositeurs contemporains ; un moment musical éclectique ayant permis de découvrir les différentes tessitures de la famille des flûtes traversières.



*Vous pouvez visionner des vidéos prises lors du concert sur le site internet de la commune : [www.saint-creac.com](http://www.saint-creac.com)*

### ➤ **La fête du village a eu lieu les 9 & 10 septembre :**

Le samedi après-midi, le traditionnel concours de pétanque a enthousiasmé les compétiteurs ; le samedi soir un succulent méchoui était servi alors que la soirée était animée par **l'éternel Michel Dugros**, qui a fait monter plus d'un Saint-Créacais sur les tables...





Le dimanche nous avons pu assister à la **bénédition de l'orgue Patrice Bellet**, au cours de la messe traditionnelle et annuelle, qui a réuni une assemblée importante dans notre église Saint-Loup. Après l'homélie, le curé Charles Sawadogo a dialogué avec l'instrument, avec le concours de l'organiste Albertus Dercksen (titulaire de l'orgue de la cathédrale de Cahors) qui a improvisé après chaque verset introduit par : « orgue, instrument sacré... »

Après l'apéritif offert par la mairie, un repas festif, avec un délicieux **colombo de porc** et une mémorable **omelette gasconne flambée à l'Armagnac**, a été apprécié par une centaine de convives :



#### ❖ **PROGRAMME PREVISIONNEL DE L'ANNEE 2024**

➤ **L'Association « Loisirs & Culture »** organisera son Assemblée Générale le **vendredi 12 janvier 2024 à 17h30**. Cette AG est ouverte à tous les habitants de Saint-Créac. Elle permettra d'envisager les projets de l'année 2024 et se terminera par un moment de convivialité. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

➤ Après **la Saint-Hubert créacaise** qui Pa eu lieu avec un beau succès le 21 mai 2023 à la salle des fêtes et où le chevreuil et le sanglier étaient au rendez-vous, la Société de Chasse organisera son repas traditionnel courant mai 2024.

➤ L'Association « Loisirs & Culture » prévoit encore une **poule au pot** courant mars.

➤ **Les prochaines élections européennes se tiendront le dimanche 9 juin 2024**

➤ Et fin juin se tiendra la fête des **feux de la Saint-Jean** comme à l'accoutumée.

➤ La **23<sup>ème</sup> édition du concert classique de St-Créac** est en préparation pour la fin août.

➤ **Et la fête du village aura lieu le week-end des 7 et 8 septembre 2024.**